

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL519

présenté par

Mme Bellamy, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation

ARTICLE 14 A

À la deuxième phrase, substituer aux mots :

« établit également »

le mot :

« précise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.